

La glacière, modeste témoin de la vie d'antan, a été élevée au rang de service public à Auch au 18^{ème} siècle. Remontons le temps et découvrons ce petit patrimoine bâti.

Une glacière municipale

Si jusqu'au 17^{ème} siècle la glace est un **produit de luxe**, le 18^{ème} siècle voit une volonté de vulgariser sa consommation. A cette époque, quelques glacières privées sont réparties dans la ville et notamment celles de Matalin, de l'Archevêché (actuelle Préfecture), du Château du Garros, ou de l'ancien hôtel de la Pomme d'Or (en bas de la rue Gambetta).

En 1753, trois de ces glacières sont louées par ordre de l'Intendant d'Etigny afin d'en donner accès au plus grand nombre, mais après quelques saisons estivales particulièrement chaudes, ces réserves se révèlent insuffisantes (on distribue jusqu'à 17 000 kg de glace par an!).

En 1783, la construction de la **glacière municipale du Foirail** est décidée, garantissant de grosses quantités de glace pour tous et à bas prix.

Pour quelle utilité ?

Les premiers "consommateurs" sont les familles nobles, dignitaires du clergé, et autres officiers de l'intendance, mais aussi bourgeois, négociants et artisans aisés. La glace sert à la confection de boissons, de crèmes glacées, mais son utilité première reste à des fins médicales.

Comment cela fonctionne ?

La glacière du Foirail a une construction bien étudiée pour bonne conservation du froid : des murs épais (0,65m), enfoncée aux 2/3, de forme cylindrique avec une profondeur de 4,2 m et dont la base est pourvu d'un petit canal dallé pour l'écoulement des eaux.

Pendant l'hiver, on **recueille la glace** à la surface des étangs et des fontaines gelés, on ramasse également la **neige** sur les prés. Le remplissage se fait par temps très froid et de nuit. On tasse au fur et à mesure en garnissant de paille et en finissant par un plancher alourdi par de grosses pierres.

La porte de la glacière est fermée à clef jusqu'au **21 juin, jour d'ouverture**. La vente se déroule de 3h à 8h et est assurée par des soldats.

1789 sonne la fin de l'exploitation de la glacière municipale, la considérant comme un luxe inutile. Dès lors, la production de glace redevient privée et insuffisante.

Aujourd'hui le promeneur curieux peut encore apercevoir la **fameuse glacière du Foirail** en se penchant légèrement au-dessus de la balustrade du côté nord ouest des allées d'Etigny, à 50 m du Palais de justice.

Source : Maurice BORDES et Edmond ESCAFIT Aspects d'Auch au XVIII^{ème} siècle